

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 14 septembre 2021

**Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le quatorze septembre deux mil vingt et un, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.**

**Présents** : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Jean-Paul De Vermont, Geneviève Foley, Marie-Claire Berrerd, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Ludovic Batteur, Xavier Collonge, Maryline Trichard, Adrien Carret, Mirabelle Rousset-Charensol, Damien Lamboley

**Absent** : Alain Arnaud

Damien Lamboley a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 9 septembre 2021

**Le précédent compte rendu est approuvé à l'unanimité.**

### **I. AFFAIRES DIVERSES**

#### **Affaires scolaires**

##### **1. Organisation rentrée scolaire**

La rentrée scolaire a été organisée au niveau 2 (jaune) du protocole sanitaire. Les élèves de l'école élémentaire portent le masque en intérieur. Le nettoyage des locaux est réalisé quotidiennement et l'aération des salles plusieurs fois par jour.

Les 119 élèves sont répartis comme suit :

- 13 PS / 9 MS
- 6 MS / 20 GS + 1 arrivée en GS prochainement
- 15 CP/ 6 CE2
- 15 CE1/ 6 CE2
- 15 CM1 / 14 CM2

Au niveau du restaurant scolaire, les maternelles et la classe de CP/CE2 mangent au 1<sup>er</sup> service et les CE1/CE2 et CM1/CM2 au 2<sup>ème</sup> service.

La fontaine à eau a été installée à la rentrée.

#### **Personnel communal**

##### **1. Recrutement**

En prévision du congé maternité d'une ATSEM, une personne avait été retenue mais celle-ci s'est désistée ce jour. Un nouveau recrutement sera organisé.

Suite à un arrêt de travail du 4 au 10 septembre 2021, Séverine PAVIC a assuré le remplacement pour la surveillance de la pause méridienne et le ménage de l'école.

Suite à un accident de travail le lundi 6 septembre suivi d'un arrêt de travail jusqu'au vendredi 10 septembre, Floriane Mourier a été recrutée pour le ménage du soir.

Melody Pourret nous a fait part de son souhait d'arrêter les heures de ménage du soir, Floriane Mourier est donc recrutée à compter du 16 septembre 2021.

## Divers

### **1. Approvisionnement produits locaux**

Jean-Claude Desbat présente le site LOCAVOR qui regroupe des producteurs locaux. Cet organisme fonctionne avec une personne qui regroupe les commandes et assure la distribution des paniers. Elle est rémunérée en % des commandes.

La commission présente un projet de questionnaire qui sera transmis aux habitants avec le Clochemerle Info afin de déterminer le besoin sur la commune avant d'avancer plus loin dans la réflexion. Les remarques formulées sont :

- ajouter une question sur le jour et le créneau horaire souhaités
- question 6 : ajouter oui ou non et mettre « auprès » d'une personne dédiée
- préciser que les paniers sont à récupérer, que le paiement est débité à la livraison et mettre le lien du site Internet.
- demander si les personnes n'ont pas la possibilité de se déplacer

Retour des questionnaires pour le 23 octobre et rappel sur Panneau Pocket une semaine avant

### **2. Recensement de la population**

L'INSEE nous informe que l'enquête qui devait avoir lieu en 2021 a été reporté du 20 janvier au 19 février 2022 sur notre commune. Céline Favre a été désignée en tant que coordinateur communal, Nadège Guyot et Séverine Pavic acceptent la mission d'agents recenseurs.

### **3. CCAS**

Le conseil souhaite maintenir le repas des aînés pour cette fin d'année dans la mesure du possible. Les dates proposées sont le 6 ou 27 novembre. Des demandes de devis seront faites auprès des traiteurs. L'animation sera adaptée en fonction du protocole sanitaire applicable.

## **II. FINANCES**

### **1. Décision modificative**

Pour le versement de l'aide exceptionnelle, la décision modificative suivante est prise :

- Chapitre 022 : - 451 €
- Compte 6713 secours et dots : + 451 €

### **2. Tarifs des concessions des cases de columbarium et des cavurnes**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2223-15 et R. 2223-11,

Suite à la réalisation d'un columbarium et de cavurnes, Monsieur le MAIRE propose au conseil réuni de fixer les tarifs de concessions.

Après avoir entendu en séance le rapport de Jean-Claude DESBAT, Adjoint, proposant de fixer les tarifs des concessions à 350 € pour 15 ans et à 700 € pour 30 ans

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

**FIXE** ainsi qu'il suit les tarifs des concessions funéraires pour les cases de columbarium et les cavurnes dans le cimetière communal à compter du 15 septembre 2021 :

- 15 ans : 350 €
- 30 ans : 700 €

**DIT** que ces recettes seront imputées sur le budget communal au compte 70311

**PRÉCISE** que ces redevances seront mises en recouvrement dès la signature des actes correspondants.

### **III. BATIMENTS COMMUNAUX**

#### **1. Informations**

3 fenêtres dans l'appartement D sont à changer. Le conseil municipal valide le devis de Julien Dubost pour un coût de 3 690 € TTC pour les 3 fenêtres en bois 2 vantaux finition blanche.

Jean-Paul de Vermont présente un plan pour l'implantation du local de stockage du restaurant scolaire pour remédier au problème avec le congélateur lors des périodes de forte chaleur. Le projet est d'installer une chambre froide de 4m<sup>3</sup> avec un compresseur extérieur sur le toit. Les demandes de devis sont en cours.

La boîte à livre sera fabriquée et installée en octobre.

#### **2. Bail commercial**

La société Vittelrest va céder son bail à Baptiste Fernandez courant septembre. La commune devra donner son accord sur le projet de cession et sera appelée pour la signature des actes. La société Vittelrest demeure garant pour une durée de 3 ans à compter de la date de cession.

### **IV. TOURISME COMMUNICATION**

#### **1. Clochemerle Info**

Le prochain Clochemerle Info paraîtra fin septembre pour les manifestations allant d'octobre à décembre. Suite à plusieurs plaintes, un rappel sur la sécurité routière sera effectué (vitesse, stop). L'information sur l'utilisation du défibrillateur sera jointe.

#### **2. Bulletin municipal**

Le fil rouge du bulletin sera les pompiers. Des archives ont été retrouvées depuis 1863. Un contact est en cours pour les périodes plus récentes. Il sera réalisé avec Sophie Vaxellaire et la parution est programmée pour janvier 2022.

### **V. ENVIRONNEMENT**

#### Voirie

##### **1. Travaux**

Les travaux de mise en séparatif se situent actuellement au croisement de la route de la Cime et la rue du Vieux Bourg. La route est barrée complètement pour une durée de 2 semaines.

#### Urbanisme

##### **1. Permis de construire**

*PC0692572000006M01 – Le Plageret – AE 349 396 399 – SANLAVILLE Jean-Philippe*

*Mur de clôture Le conseil émet un avis favorable*

##### **2. Déclarations préalables**

*DP0692572100022 – 75 impasse des Miracles – AB 400 – MARCHESANO Aurélie*

*Changement des menuiseries - transformation fenêtre en porte-fenêtre – Dossier soumis à l'accord de l'ABF*

*DP0692572100023 – 75 impasse des Miracles – AB 400 - MARCHESANO Aurélie*

### 3. Certificat d'urbanisme

CU0692572100014 – 2792 route de la Papilloud – AN 396 - 367

### 4. SAFER

La SAFER informe des ventes de propriétés sur la commune.

## Environnement

### 1. Projet éolien

Suite aux deux visites organisées sur le site de Valsonne, le projet a séduit les participants mais cela demande d'approfondir la réflexion notamment avec les communes voisines.

### 2. Commission

Laurence Renoux présente les modèles retenus pour les illuminations : fée et lutin pour le parking de l'école, des étoiles scintillantes sur les lampadaires du parking du caveau. Mirabelle Rousset a réalisé des sujets en alu pour garnir le sapin : sucre d'orge, bonhomme pain d'épice et étoile.

Laurence Renoux présente les plantations prévues dans le jardin de la mairie :

- Rosiers grimpants le long du mur en pierre
- Lavande, sedum, heuchere, pourpier et cornouiller rampant dans le talus
- Un lilas des indes
- Un tonneau avec des pensées violettes, des tulipes stoplight, heuchere et gaura rose
- Un rosier buisson à gauche de la table

## **VI. SYNDICATS INTECOMMUNAUX**

### 1. SIE

Jean-Claude Desbat présente le rapport annuel du délégataire pour l'année 2020.

## **VII. QUESTIONS DIVERSES**

- Le devis de l'entreprise GIMARET Paysage d'un montant de 3 747.82 € pour l'élagage des ifs du cimetière a été retenu.
- L'assemblée générale de l'association TrèsBeujolais aura lieu le jeudi 30 septembre à 19h au Parc Expo.
- Une campagne de capture pour la stérilisation de chats errants va débuter sur le Haut du Bourg
- Suite au signalement de la présence de déchets dans la rivière, l'aménageur du lotissement des Coteaux du Mathy a été contacté afin de faire le nécessaire. La finition de la route et le local poubelle seront réalisés lorsque la construction de la dernière maison sera achevée.
- L'entreprise Ducroux doit intervenir prochainement pour la réfection de la rue des Charmilles.
- Suite à des dégradations commises, un jeune du village réalisera des travaux d'intérêts généraux pendant les vacances de la Toussaint.
- Le prochain conseil municipal aura lieu le 5 octobre 2021 à 19h30 avec l'intervention de Mr RONZIERE, président de l'agglomération de Villefranche Beaujolais Saône.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 22 heures 00